



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC

**APPEL D'OFFRES
CAMPAGNE PUBLICITAIRE
ACHAT LOCAL**

TABLE DES MATIÈRES

1	INSTRUCTIONS	3
1.1	Objet de l'appel d'offres	3
1.2	Admissibilité	3
1.3	Renseignements additionnels/Questions	3
1.4	Addenda	4
1.5	Présentation de la soumission	4
1.6	Dépôt et ouverture des soumissions	5
1.7	Évaluation des soumissions	5
1.8	Démonstration	Erreur ! Signet non défini.
1.9	Choix de l'adjudicataire	6
1.10	Frais divers	6
1.11	Propriété de la soumission	6
2	À PROPOS DE LA CCIQ	7
2.1	Coordonnées de la CCIQ	7
2.2	La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ)	7
3	DÉTAILS DU PROJET DE L'ACHAT LOCAL	8
3.1	Vision de l'appel d'offres	8
3.1	Activités déjà réalisées pour promouvoir l'achat local	8
3.2	Promotion de l'achat local pour l'automne 2022	8
4	ÉCHEANCIER DU PROJET	9
5	LANGUE DE TRAVAIL	9
6	ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE	9
7	CRITERES DE SELECTION	9
8	CONDITIONS GENERALES	10
8.1	Méthodologie	10
8.2	Adjudication et contrat	10
8.3	Responsabilité et partenariats (sous-traitance)	10
8.4	Collaboration	11
8.5	Non-exclusivité	11



1 INSTRUCTIONS

1.1 Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet d'obtenir des soumissions pour la création d'une campagne de communication complète avec un budget de 100 000\$ pour promouvoir l'achat local dans le centre-ville de la ville de Québec. Nous désirons une firme qui nous offre un service clé en main pour nous conseiller sur nos différentes actions, construire un plan marketing complet et nous orienter avec les différents placements publicitaires, ainsi que construire l'image de marque.

1.2 Admissibilité

Document d'appel d'offres

Cet appel d'offres est public. Seules une personne morale, une personne physique ou une société qui a obtenu le document d'appel d'offres sur le site de la CCIQ est admise à déposer une soumission.

Place d'affaires

Le soumissionnaire doit avoir une place d'affaires dans la Capitale-Nationale et être un membre en règle de la CCIQ pour être admis à soumissionner.

L'expression « place d'affaires » signifie qu'un soumissionnaire doit avoir un établissement, où il exerce des activités durant les heures normales de bureau et qui regroupe des personnes autorisées à le représenter, ainsi que des ressources pour mener ses affaires.

1.3 Renseignements additionnels/Questions

Le soumissionnaire doit examiner attentivement le document qui constitue l'appel d'offres et il est de sa responsabilité de se renseigner sur l'objet et les exigences du mandat et du contrat.

Le soumissionnaire qui désire obtenir des renseignements additionnels doit soumettre ses questions, par écrit, à :

Sara Jourde-Guy
Directrice principale, marketing et commercialisation

1.4 Addenda

La CCIQ se réserve le droit d'apporter des modifications au document d'appel d'offres avant l'heure et la date limites du dépôt des soumissions et, le cas échéant, de modifier également ces heures et dates limites. Les modifications deviennent parties intégrantes du document d'appel d'offres et sont transmises par addenda à toute personne ayant obtenu le document. L'appel d'offres ne peut être modifié que par l'émission d'un addenda envoyé à tous les soumissionnaires invités à celui-ci.

1.5 Présentation de la soumission

Afin de faciliter l'évaluation des soumissions, CCIQ exige que chaque soumissionnaire respecte ce qui suit :

- a) Le soumissionnaire doit suivre les instructions qui lui sont données pour chacune des sections où il aura à fournir des renseignements.
- b) Tout désaccord de la part d'un soumissionnaire sur le contenu d'une demande ou d'une exigence devra faire l'objet d'une mention dans sa soumission avec la nature de l'objection et ce qu'il propose.
- c) **Votre dossier de soumission doit obligatoirement comprendre les éléments suivants :**
 1. Un document en support comprenant les sections suivantes :
 - a. **Présentation de l'entreprise** — Présentation de votre entreprise (places d'affaires, nombre d'employés, principaux produits et services offerts, etc.) ;
 - b. **Valeur ajoutée** — Explication de votre compréhension des besoins et de la valeur ajoutée que vous apportez dans la réalisation de ce projet (expérience, compétences, expertises, etc.) ;
 - c. **Approche** — Description de votre approche/méthodologie visée pour assurer la réussite du projet ;
 - d. **Autres projets** – Exemple de projets du même type que la firme a réalisés ;
 - e. **Échéancier** — Proposition de l'échéancier de réalisation envisagé en prenant soin de préciser les contraintes potentielles ;
 - f. **Organigramme et ressources attirées au projet** – Organigramme et CV des ressources proposées.

- d) Vos documents doivent être rédigés en français. Si vous souhaitez présenter en annexe des documents d'une tierce partie qui ne sont pas disponibles en français, une version anglaise sera acceptée.
- e) Les formats de fichiers acceptés sont : Excel, Word, PowerPoint, PDF.
- f) Les documents doivent être signés par une personne ayant l'autorité requise.

1.6 Dépôt et ouverture des soumissions

Le soumissionnaire assume l'entière responsabilité de la transmission de sa soumission à la CCIQ. Le soumissionnaire doit **transmettre sa soumission par voie électronique** avant le **21 octobre 2022, 17 h**, heure de l'Est.

1.7 Évaluation des soumissions

La CCIQ évalue les soumissions à partir des documents qu'elles contiennent. Toutefois, s'il s'avérait nécessaire d'obtenir des précisions relativement à une soumission, la CCIQ pourra alors les demander au soumissionnaire, et les précisions ainsi obtenues feront alors partie intégrante de la soumission concernée.

Les précisions doivent uniquement améliorer la présentation de la soumission et ne doivent en aucune façon permettre de modifier le contenu de la soumission, sinon la soumission doit être considérée telle quelle et présentée sans ces dernières précisions.

La CCIQ se réserve le droit de demander au soumissionnaire de corriger toute omission ou erreur dans sa proposition et dans le délai que lui fixera la CCIQ.

La CCIQ se réserve le droit de corriger les erreurs de calcul et les erreurs de report des prix. En cas d'erreur de calcul, le prix unitaire de chacun des éléments de coût du tableau prévaut. À moins d'indication contraire, l'absence de coût à l'un des éléments du tableau des coûts signifie que cet élément est proposé à la CCIQ sans coût additionnel pour ce dernier.

La CCIQ se réserve le droit de :

- Vérifier toute information fournie, dont les références ;
- Évaluer la soumission en fonction de tous les besoins énoncés au présent appel d'offres, et, en outre, en fonction des critères non limitatifs suivants :
 - Le montant de la soumission et des options ;
 - L'escompte offert par le soumissionnaire ;
 - La qualité des produits ou des services offerts ;
 - Les coûts accessoires que la CCIQ devra assumer ;
 - Les délais de livraison ;

- L'expérience et la qualification du soumissionnaire ;
 - Les relations antérieures avec les clients, sous-traitants et fournisseurs ;
 - L'expérience et la qualification des ressources proposées.
- N'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, annuler le présent appel d'offres et rejeter toutes les soumissions reçues, sans aucune indemnité pour les soumissionnaires et sans que la CCIQ ne soit responsable d'aucun frais ni d'aucune perte subie par les soumissionnaires ;
 - Lorsque le bien ou le service faisant l'objet de l'appel d'offres provient d'un fournisseur ou d'une ressource détenant une certification mentionnée à la soumission, l'adjudicataire devra obligatoirement s'approvisionner auprès du fournisseur ou fournir le service par la ressource détenant la certification, et ce, pendant toute la durée du contrat.

1.8 Choix de l'adjudicataire

La CCIQ entend choisir l'adjudicataire à l'intérieur du mois suivant la demande de soumission.

1.9 Frais divers

La CCIQ n'assumera aucune dépense encourue par le soumissionnaire pour préparer sa soumission ou pour fournir des renseignements supplémentaires, qui pourraient être exigés de lui pour étudier sa soumission.

1.10 Propriété de la soumission

Toutes les soumissions présentées et tous les documents qui y sont joints demeurent la propriété exclusive de la CCIQ.



2 À PROPOS DE LA CCIQ

2.1 Coordonnées de la CCIQ

740-1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (QC) G1R 5G4

Téléphone : **418 692-3853**
Télécopieur : 418 694-2286
Courriel : info@cciquebec.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h | 13 h à 17 h

2.2 La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ)

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) regroupe plus de 4500 membres de la communauté d'affaires de la grande région de Québec provenant de tous les secteurs de l'économie. Elle constitue le plus important regroupement de gens d'affaires de l'Est du Québec. La CCIQ propose à ses membres une offre de services complète qui s'articule autour de quatre volets : le réseautage, le développement des compétences, la reconnaissance du succès entrepreneurial et le développement économique.

La mission

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec est un regroupement de la communauté d'affaires de la Capitale-Nationale qui permet de :

- Développer son réseau d'influence ;
- Se former en continu ;
- Se positionner stratégiquement ;
- Faire rayonner son entreprise ;
- Appartenir à un écosystème influent.

La vision

Être le leader incontournable de la communauté d'affaires qui rassemble, mobilise et influence l'ensemble de l'écosystème afin de contribuer au développement et à la prospérité économique de la Capitale-Nationale.

Les valeurs

- Être à l'écoute de son milieu dans toute sa diversité ;
- Agir avec intégrité, objectivité et indépendance ;
- Être inclusive, collaboratrice, créative, accueillante, ouverte et engagée dans sa communauté.

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site Web au <https://www.cciquebec.ca/fr>.

3 DÉTAILS DU PROJET DE L'ACHAT LOCAL

3.1 Vision de l'appel d'offres

L'appel d'offres actuel a pour but de trouver une firme marketing qui s'occupera de notre campagne majeure de communication pour promouvoir l'achat local. Déjà plusieurs initiatives ont été faites depuis mars 2020.

3.1 Activités déjà réalisées pour promouvoir l'achat local

1. Défi : J'encourage – Restaurateur et hôtelier
2. Défi : J'encourage – Noël
3. Défi J'encourage – Créer une habitude d'achat local
4. Dollar Solidaire – Phase 3
5. Commercialisation des initiatives d'achat local faites par des acteurs de la Capitale-Nationale
6. Mes achats à quelques pas

3.2 Promotion de l'achat local pour l'automne 2022

Voici les objectifs pour la campagne de l'automne 2022 :

1. Création d'une carte fidélité rechargeable en se basant sur la campagne Mes achats à quelque pas.
2. Mise sur pied d'une campagne de promotion et médiatique mettant en vedette les commerçants et leurs produits
3. Campagne de promotion pour stimuler les achats du temps des fêtes dans nos commerces participants.

4 ÉCHEANCIER DU PROJET

La CCIQ souhaite que le projet débute en automne 2022 et que la promotion débute en octobre.

Phase 1 – Préparer un plan de commercialisation pour notre projet (octobre - novembre 2022)

Phase 2 – Durée de la promotion (Décembre 2022- Février 2023)

Phase 3 – Présentation des résultats des promotions (Février 2023)

5 LANGUE DE TRAVAIL

Les documents rédigés pour la CCIQ doivent être en français.

6 ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Sur demande de la CCIQ, l'adjudicataire devra fournir des engagements personnels de confidentialité signés par toutes ses ressources et celles de ses sous-traitants appelés à participer directement à l'exécution du contrat.

7 CRITERES DE SELECTION

Aux fins d'évaluation, les soumissionnaires doivent :

- Avoir fourni un document en support avec les critères mentionnés plus haut ;
- S'assurer d'avoir remis à temps le document;
- Souscrire à une adhésion corporative à la CCIQ pour une durée de trois ans (pour l'agence retenue).

Les critères pour choisir seront basés sur :

- La ventilation du budget global (main d'œuvre vs placements médias);
- L'expérience et l'approche du soumissionnaire ;
- La compétence des employés ;
- L'originalité de la campagne envisagée ;
- La stratégie de commercialisation ;
- La validation des références ;
- La qualité des documents soumis.

8 CONDITIONS GENERALES

8.1 Méthodologie

Sur le nombre de candidatures reçues, seulement deux soumissionnaires seront retenus pour une rencontre avec le comité de sélection.

8.2 Adjudication et contrat

La CCIQ ne s'engage pas à retenir le plus bas soumissionnaire ; le contenu de la proposition étant un facteur prépondérant dans l'évaluation des propositions.

Aussi, la CCIQ pourra évaluer toute proposition de partenariat qui aura pour effet de réduire le coût des services du fournisseur retenu. Un plan de visibilité pourra alors être proposé en contrepartie de la contribution offerte

L'acceptation d'une soumission par la CCIQ par le biais de l'émission d'un bon de commande, d'un contrat ou autrement constitue le contrat entre les parties.

8.3 Responsabilité et partenariats (sous-traitance)

L'adjudicataire assumera l'entière responsabilité des obligations prévues au présent appel d'offres, et ses obligations envers la CCIQ sont des obligations de résultat.

L'adjudicataire sera le seul habilité à traiter avec la CCIQ en regard de ces engagements et sera seul responsable de l'exécution de toutes les obligations, qu'elles fassent l'objet d'une sous-traitance ou non.

L'adjudicataire doit se conformer à la liste de sous-traitants qu'il a remise avec sa soumission. Cette liste ne peut être modifiée sans l'autorisation écrite de la CCIQ.

8.4 Collaboration

L'adjudicataire s'engage à collaborer avec la CCIQ pour assurer la bonne exécution du contrat.

8.5 Non-exclusivité

Rien dans le présent document ne peut être interprété comme conférant à l'adjudicataire la moindre forme d'exclusivité que ce soit.

